
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique : une reconnaissance de la transition numérique de l'Ardèche

4 mars 2019

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique, est venu à la rencontre des acteurs du numérique sur le territoire ardéchois, accompagné d'Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics. Son parcours entre Alboussière et Privas lui a permis d'aborder avec les acteurs publics toutes les facettes de développement que peut apporter le numérique au territoire : meilleur accès aux services publics et aux services de soin, innovation, mutualisation des moyens, création de nouveaux lieux...

Digitalisation des services publics et accès aux droits : visite de la maison de services au public (MSAP) d'Alboussière

La visite de la MSAP d'Alboussière a mis en lumière la transformation digitale de l'Etat et notamment la possibilité de mettre en place des entretiens à distance avec Pole Emploi.

En plus de l'emploi, deux thématiques ont été abordées : **la situation du numérique en Ardèche et la télémédecine.**

Parce que le **numérique** est incontournable pour construire l'Ardèche de demain au regard des transformations économiques, sociales et environnementales qui s'annoncent, le Département de l'Ardèche a adopté en 2018 une politique ambitieuse et volontariste en faveur du développement des usages numériques.

Conforté par la législation dans son rôle d'aménageur numérique, le Département de l'Ardèche entend poursuivre son engagement pour réduire la fracture numérique en complétant sa politique en faveur des infrastructures par une politique de développement des usages et des services numériques. Cette volonté s'est traduit en 2018 par un hackathon, la création du site opendata.ardeche.fr, le lancement d'appels à projets pour les tiers-lieux, et le soutien de nombreuses initiatives.

Les politiques pour le développement du numérique en Ardèche trouvent leur écho dans le Département de la Drôme. Les deux conseils départementaux se sont notamment retrouvés sur l'importance de l'installation de la fibre, et ont dans ce cadre créé le syndicat mixte **Ardèche Drôme Numérique (ADN)**, qui installe la « fiber to the home » (FTTH, fibre jusqu'à la maison) sur tout le territoire.

Affichée comme l'un des projets prioritaires par Laurent Ughetto et répondant aux enjeux d'accès aux soins facilité pour les Ardéchois.e.s et d'attractivité pour le personnel médical, **la télémédecine**, déjà expérimentée sur le territoire dans le cadre de projets locaux ciblés, est devenue en avril 2018 un projet commun entre le Département et l'agence régionale de santé (ARS), faisant suite à l'obtention par le

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



conseil départemental du statut expérimentateur « télémédecine » de l'Ardèche en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, le Département pilote cette démarche sur l'ensemble du territoire.

Les téléconsultations qui pourront être mises en place grâce aux installations de la fibre sur le territoire et aux actions liées à l'obtention de ce statut expérimentateur, permettront de désengorger le SAMU et le service des pompiers, en diminuant les besoins de déplacements des résidents en EHPAD et en renforçant la sécurité médicale, favorisant ainsi leur confort.

Au cours de cette année, le Département souhaite étendre cette expérimentation à d'autres structures médicales.

Médiation et inclusion numérique : signature de la charte « territoire d'actions pour un numérique inclusif » entre l'Etat, les Départements de la Drôme et de l'Ardèche, et le SMI

Depuis 1995, le **syndicat mixte des inforoutes (SMI)** aide les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Il rassemble la très grande majorité des 339 communes ardéchoises et de plus en plus de communes des départements limitrophes de la Drôme et de la Loire. Les initiateurs du projet ont misé sur le postulat simple que dans un département où les communications routières étaient particulièrement difficiles, du fait de la topographie, les communications électroniques offraient une alternative stratégique pour le développement des territoires.

Aujourd'hui, avec une équipe composée de **40 agents**, le syndicat continue ses **actions d'équipement**, mais c'est surtout sa gamme de **services** qui s'est considérablement enrichie. Il est notamment en pointe dans le domaine de la **dématérialisation des procédures publiques** : contrôle de légalité, marchés publics... Le SMI a également mis place un **service de maintenance et d'assistance** pour les matériels et logiciels communs des collectivités adhérentes. Il assure la maintenance de premier niveau sur les logiciels de gestion communale.

En août 2018, le SMI a fait l'acquisition de **nouveaux locaux** sur la commune du Pouzin, une position centrale entre les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche. Ce bâtiment d'une surface totale de 850 m² permet d'envisager de **nouvelles activités**, avec notamment un projet de création d'un « Campus Numérique » à l'horizon 2020, afin de dispenser des **formations** aux élus et agents des collectivités territoriales, en partenariat avec le CNFPT et le Pôle Emploi.

Les actions engagées depuis de nombreuses années en Drôme-Ardèche par le SMI ont été identifiées pour faire partie des territoires retenus pour signer **la charte « territoire d'actions pour un numérique inclusif »** entre l'Etat, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme et le SMI.

Un des objectifs de cette charte est de permettre le soutien et la montée à l'échelle nationale des initiatives locales ainsi que la mise en réseau des porteurs de projets. Cette démarche nécessite ainsi de documenter les initiatives et les marges d'amélioration des dispositifs entrepris pour en favoriser leur duplication sur d'autres territoires.

L'article III de la charte précise que, dans le cadre du dispositif, **les territoires signataires s'engagent à mettre en œuvre au moins deux des cinq recommandations de la stratégie nationale pour un numérique inclusif**, documenter la démarche et son impact et faire des retours circonstanciés sur les outils mis à disposition à la suite de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Les deux actions identifiées pour le territoire Drôme-Ardèche sont :

- Le déploiement du Pass'Numérique et de PIX,
- L'orientation des publics vers des lieux adaptés de médiation grâce au Pass'Numérique

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



Le Pass'Numérique est un dispositif permettant à la population d'accéder à un service d'accompagnement au numérique, dans des lieux labellisés et de qualité. L'accompagnement est réalisé par des professionnels en fonction des besoins des personnes.

Le Pass'Numérique sera remis par des agents et des aidants aux personnes en difficulté, pour les orienter vers des lieux de médiation numérique où ils pourront suivre des ateliers de formation. 5 à 10 ateliers leur permettront de devenir autonomes pour créer leurs identifiants et boîte mail, accéder à leurs droits, faire des démarches ou des recherches d'emploi, etc.

Pix est un service public en ligne qui a pour rôle de mesurer et de développer l'acquisition de compétences numériques, en stimulant notamment l'envie de progresser dans la connaissance.

Cet outil poursuit deux objectifs :

- 1- permettre aux professionnels de la médiation numérique d'adapter leur accompagnement et éventuellement orienter la personne vers une structure d'accompagnement, ou lui remettre un Pass numérique lui donnant accès à une formation ;
- 2- permettre aux personnes de mesurer et développer leur capacité à s'appropriier les outils numériques et les compétences clés pour prendre en main les services en ligne, selon un référentiel construit avec les parties prenantes de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr